

DÉLIBÉRATION
Du Conseil d'Administration
De l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes (ENSCR)

Séance du jeudi 10 octobre 2024

Délibération n° 2024-10-4

Point 5.2 Recrutements 2025 en cycle ingénieur 1^{re} et 2^e année

Les administrateurs sont invités à se prononcer sur la capacité d'accueil en 1^{re} année de cycle ingénieur et en 2^e année de cycle ingénieur, selon les filières de recrutement pour 2025 (voir annexe jointe).

La capacité maximale proposée en 1^{re} année de cycle ingénieur est de 89 places.
La capacité maximale proposée en 2^e année de cycle ingénieur est de 5 places.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres composant le conseil : 24

Membres en exercice : 24

Quorum : 13

Membres présents ou représentés : 24

Présents : 18

Représentés : 6

Votes :

Refus de participer au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

Visa de la présidente
Patricia FOMPEYRINE



Délibération adoptée

Document(s) envoyé précédemment : projet de délibération
et Présentation en séance

Extrait envoyé au Recteur Chancelier des Universités le : 24/10/2024

NOMBRE MAXIMAL DE PLACES PROPOSÉES EN CYCLE INGÉNIEUR À LA RENTRÉE 2025

Cycle ingénieur 1^{ère} année	
<i>Filière</i>	<i>Places</i>
CC-INP	40
CPI-FGL	26
CITI-FGL	2
IUT (BUT-2 et BUT-3)	10
L3	4
ATS	2
Formations à l'international	5
<i>Total</i>	<i>89</i>

Cycle Ingénieur 2^{ème} année	
<i>Filière</i>	<i>Places</i>
M1	2
Formations à l'international	3
<i>Total</i>	<i>5</i>

VOTE